

L'ART exige une baisse de 50% des prix des appels fixes vers mobiles

Malgré des baisses successives, appeler un mobile depuis un téléphone fixe reste cher. La situation profite largement aux opérateurs (2,9 milliards d'euros en 2002) mais l'ART (Autorité de régulation des télécoms) veut siffler la fin de la récréation en proposant de réduire d'ici 2007 de 50% le tarif de gros de ces appels.

Selon le quotidien *Les Echos*, l'ART souhaite une baisse de 15% par an sur 3 ans et ramener ce prix de gros de 15 centimes d'euro à près de 7 centimes par minute, soit le tarif exploité en Grande-Bretagne par exemple. L'Autorité entend profiter des négociations actuelles sur ce tarif qui doit être revu avant janvier 2004. L'information a été confirmée par SFR qui indique que ces négociations sont actuellement en cours. Evidemment, les opérateurs ne l'entendent pas de cette oreille et demandent une baisse moins importante. Mais selon l'ART, les prix des opérateurs sont largement supérieurs aux coûts. Et en théorie, les opérateurs doivent proposer ce service à prix coûtant depuis 2000. Les associations de consommateurs attendent impatiemment cette baisse de prix. Mais ce n'est pas tout. L'UFC Que Choisir regrette notamment que les opérateurs alourdissent également la tarification par un minimum de facturation à chaque appel (appelé crédit-temps) qui porte en moyenne à 31 à 35 centimes le prix d'un appel fixe vers mobile.